

2 août 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le classement de la Cité épiscopale d'Albi ainsi que des "Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion" sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, à Paris le 2 août 2010.

Je me réjouis vivement du classement de la Cité épiscopale d'Albi ainsi que des "Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion", sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Ville rouge d'Albi et la forteresse verte de la Réunion sont deux monuments emblématiques de notre patrimoine culturel et naturel. Il est symbolique qu'ils se voient aujourd'hui consacrés ensemble par cette reconnaissance internationale.

Je sais que c'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, aussi je souhaite en remercier les ministères concernés, la direction du Parc national de La Réunion, les autorités locales, sans oublier bien sûr la population et la société civile, qui ont su se mobiliser totalement pour obtenir ce succès, que ce soient les Albigeois ou les Réunionnais.

Je suis sûr que ce label prestigieux profitera à ces territoires et plus largement à l'image de la France, qu'il permettra d'améliorer encore la visibilité de ces sites et la préservation de cet héritage.

La défense de la biodiversité et de la diversité culturelle est une préoccupation politique majeure de notre pays, qui trouve à l'Unesco un relais et un partenaire très précieux pour promouvoir et faire partager cette vision et cet engagement.